

Les Sea Bubbles débouleront bien à Paris en 2018

Les Sea Bubbles, ces taxis nouvelle génération, voleront bien au-dessus de la Seine, et ce dès 2018. Un groupe de travail organisé à l'initiative de la ministre en charge des Transports, Elisabeth Borne, a validé la décision de passer de 12 km/h à 30 km/h la vitesse de ces taxis-volants. Les Sea Bubbles doivent en effet atteindre une vitesse minimum de 18 km/h pour pouvoir s'élever au dessus de l'eau, mais la vitesse de navigation sur le fleuve est limitée à 12 km/h. Outre le cabinet de la ministre, étaient présents pour cette concertation les représentants de Voies navigables de France, Haropa port de Paris, la maire de Paris et Alain Thébault, le cofondateur et vice-président de Sea Bubbles. L'assemblée a décidé d'adapter la limitation de vitesse le temps d'une expérimentation. L'obstacle technique avait agacé l'entrepreneur, qui avait menacé de quitter la France. Il a d'ailleurs décidé d'organiser la première expérimentation avec des utilisateurs réguliers sur les berges du lac Léman à Genève, début avril 2018. Les essais parisiens devraient quant à eux se dérouler durant l'été 2018.

Crédit illustration : © Jacques Rougerie